



7. Finances

7.4. Interventions économiques en faveur des entreprises

7.4.4. Autres interventions en faveur des entreprises

**EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 28 octobre à 18h00, le bureau de la communauté de communes Rhône Lez Provence, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Bollène sous la présidence de M. Anthony ZILIO.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux membres du bureau communautaire le 22 octobre 2025.

Présents : 07

Anthony ZILIO, Laëtitia ARNAUD, Christian PEYRON, Hervé FLAUGERE, Benoit SANCHEZ, Katy RICARD, Juan GARCIA

Absents excusés : 02

Laurence DESFONDS FARJON, Jean-Pierre LAMBERTIN

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
09	07	07	07	00	00

B2025_35

**REGLEMENT DU JEU CONCOURS « GRAND JEU DE NOËL – MON COMMERCANT À 100 % » –
ANNEE 2025**

Rapporteur : M. LE PRESIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des relations entre le public et l'administration,

Vu le règlement intérieur du jeu de noël proposé en annexe.

Considérant que la communauté de communes détient la compétence relative à la politique locale du commerce et au soutien des activités commerciales d'intérêt communautaire,

Considérant que la communauté de communes Rhône Lez Provence a initié depuis 2018, une campagne de promotion du commerce de proximité appelée « Mon commerçant à 100 % » avec des actions ciblées telles qu'une campagne de photographie, des sessions de formations ou le grand jeu de noël,

**EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025**

B2025_35

Considérant que parmi ces actions, la communauté de communes, en concertation avec les associations de commerçants du territoire, souhaite, en cette fin d'année 2025, poursuivre l'action « grand jeu de noël » sur les 5 communes du territoire constituée d'un jeu à gratter avec une dotation incitative de **2 830** tickets gagnants,

Considérant que le jeu de tickets à gratter « grand jeu de Noël – Mon commerçant à 100% » est doté de 50 000 tickets dont **47 170** tickets « Retentez votre chance » et **2 830** tickets gagnants répartis comme suit :

180 LOTS DE TICKETS « CINÉMA » répartis comme suit :

- » 180 lots de deux places de cinéma

2 647 TICKETS LOTS BON D'ACHAT répartis comme suit :

- » 15 « bon d'achat de 100 € »
- » 62 « bon d'achat de 50 € »
- » 250 « bon d'achat de 20 € »
- » 620 « bon d'achat de 10 € »
- » 1700 « bon d'achat de 5 € »

3 TICKETS GRANDS LOTS avec les mentions :

- » « **UNE ANNÉE DE COURSES** » 12 bons à valoir dans les commerces alimentaires (à raison de 50 € par mois, soit une valeur de 600 €)
- » « **UN PASS DECOUVERTE** » : 2 bons de courses, 1 bon beauté des cheveux, 1 bon soins esthétiques, 1 bon mode & accessoires, 1 bon librairie & presse, 1 bon décoration & fleurs, 1 bon pizzeria & restauration rapide, 1 bon restauration traditionnelle, 1 bon parapharmacie, 1 bon services, 1 bon liberté (à raison de 50 € par mois, soit une valeur de 600 €)
- » « **UN PASS LIBERTE** » : 12 bons à valoir auprès de l'ensemble des commerçants participants (à raison de 50 € par mois, soit une valeur de 600 €)

Considérant que ce jeu de noël se déroulera du mardi 09 décembre 2025 à 08h00 au mercredi 24 décembre 2025 à 20h00,

Considérant que les tickets font office de « bons d'achat » (également pour les lots « cinéma »),

Considérant que les bons d'achats sont à dépenser chez les commerçants de proximité participants à ce jeu et signalés par l'affichette « grand jeu de noël mon commerçant à 100% »,

**EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025**

B2025_35

Considérant que la date limite de validité des bons d'achat chez les commerçants est fixée au 28 février 2026 (exceptés les « gros lots »).

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **VALIDE** l'organisation de l'animation commerciale de fin d'année « grand jeu de noël 2025 – mon commerçant à 100 % »
- **APPROUVE** le règlement intérieur de l'action grand jeu de noël 2025 tel que joint à la présente délibération
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier

Acte certifié exécutoire par :

- Dépôt / Envoi en préfecture le
- Publication le
- Notification le

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président

Le Président,



Anthony Zilio

Anthony Zilio